



# La Confédération renforce la sécurité alimentaire par une stratégie sur le climat

**Berne, 05.09.2023 - Les effets du changement climatique représentent un défi de taille pour la production de denrées alimentaires. Qui plus est, les activités agricoles et l'alimentation contribuent dans une large mesure à l'émission de gaz à effet de serre. Consciente de l'importance de ces enjeux, la Confédération a mis au point la Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050 afin de soutenir les mesures permettant aux secteurs agricole et agroalimentaire de s'adapter aux changements climatiques et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La Confédération mobilise à cette fin tous les acteurs de la chaîne de production de valeur.**

L'agriculture et l'agroalimentaire font partie des secteurs qui sont particulièrement touchés par les effets du dérèglement climatique, mais qui émettent aussi une quantité non négligeable de gaz à effet de serre. La Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050 a pour ambition d'aider les secteurs agricole et agroalimentaire à s'adapter aux changements climatiques et à réduire leurs émissions. Elle a été conçue conjointement par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), qui ont ainsi posé les jalons d'un système alimentaire plus durable et d'une sécurité alimentaire globalement renforcée. Cette stratégie intersectorielle indique à l'administration la voie à suivre et montre aux décideurs politiques les champs d'action importants pour faire face au changement climatique. Elle s'articule autour de trois objectifs, qui devront être atteints d'ici à 2050 et qui sont les suivants :

- L'agriculture assure une production adaptée au climat et aux conditions locales tout en

ayant un taux d'autosuffisance d'au moins 50 %.

- La population se nourrit de manière saine et équilibrée. Elle réduit ainsi de deux tiers l'empreinte gaz à effet de serre de l'alimentation par personne par rapport à 2020.
- Les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production agricole nationale sont diminuées d'au moins 40 % par rapport à 1990.

Tous les acteurs de la chaîne de production de valeur sont appelés à œuvrer en faveur d'une transition vers un développement plus durable. La présente stratégie prévoit notamment d'intensifier la recherche portant sur la réforme du système alimentaire. Elle entend également développer de manière cohérente les instruments politiques actuels de sorte que la production, la transformation, le commerce et la consommation tendent vers l'objectif zéro net que le Conseil fédéral a fixé pour les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et que les risques climatiques se trouvent réduits au strict minimum.

La Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050 comporte des mesures déjà engagées ou nouvelles, qui visent, par exemple, à renforcer la résistance de la production agricole aux aléas climatiques et la durabilité des relations commerciales, ou encore à diminuer le gaspillage des aliments. Pour résumer, le contenu de la présente stratégie aura une influence déterminante sur l'évolution des politiques concernant le système alimentaire.

La nouvelle stratégie remplace la Stratégie Climat pour l'agriculture conçue par l'OFAG en 2011. Cette mise à jour s'inscrit dans le prolongement de la Stratégie pour le développement durable 2030 du Conseil fédéral et s'appuie sur les principes du rapport sur l'orientation future de la politique agricole de 2022 et de la Stratégie climatique à long terme de la Suisse.

---

## Adresse pour l'envoi de questions

media@blw.admin.ch ; Florie Marion, secteur Communication et services linguistiques, tél. +41 58 461 14 41 ; Françoise Tschanz, secteur Communication et services linguistiques, tél. + 41 58 462 80 59 ; Jonathan Fisch, secteur Communication et services linguistiques, tél. + 41 58 483 92 78

---

## Liens

[Stratégie climat](#)

## Auteur

Office fédéral de l'agriculture

<http://www.blw.admin.ch>

AGROSCOPE

<http://www.agroscope.admin.ch>

Office fédéral de l'environnement OFEV

<https://www.bafu.admin.ch/fr>

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-97544.html>